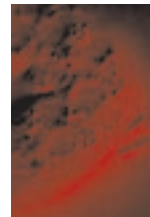


L'Institut de la longévité et du vieillissement

Jean Mariani, Marie-France Hanseler,
Étienne-Émile Baulieu



GIS Institut de la longévité
et du vieillissement,
29, rue Wilhem,
75016 Paris, France.

jean.mariani@snv.jussieu.fr
<http://www.gis-longevite.cnrs.fr>

Créé en 2002, sous le nom GIS-Institut de la longévité, ce Groupement d'intérêt scientifique (GIS) est le fruit d'un partenariat scientifique entre le Ministère de la Recherche, le CNRS, l'Inserm, l'INED et l'Association France-Alzheimer ; il est destiné à fédérer des compétences et des moyens pour développer un programme de recherche déterminé sur les questions de vieillissement, de cibler les actions qui seront prioritaires, d'assurer une coordination de ces recherches, et de donner à ces questions une visibilité nationale. Le GIS se veut aussi une ouverture sur l'Europe, en aidant à la mise en place de réseaux d'excellence. En 2004, avec l'entrée des nouveaux partenaires que sont le Ministère de la Santé et le Ministère délégué aux Personnes Âgées, le nom du GIS a été modifié afin de mieux rendre compte de son objet et du contenu de ses missions : sa dénomination est devenue Institut de la longévité et du vieillissement.

Si le programme des recherches soutenues par le GIS-Institut de la longévité comprend, bien entendu, les grandes questions scientifiques posées par le vieillissement et la longévité dans le domaine biologique et médical, il a aussi pour vocation de soutenir des études et des recherches en sciences sociales : économiques, démographiques et sciences de la société.

Le comité directeur du GIS, qui réunit des représentants de chacun de ses partenaires, est présidé par le professeur Étienne-Émile Baulieu. Le directeur du GIS, après Philippe Amouyel depuis sa création, est aujourd'hui Jean Mariani. Les membres du conseil scientifique du GIS représentent l'ensemble des champs disciplinaires concernés par les recherches sur le vieillissement, et la présidence en est assurée depuis sa création par Jean-François Dartigues ; quant au secrétariat général du GIS, il est assuré par Marie-France Hanseler.

Considérant l'intérêt de contacts réguliers avec des partenaires tels que les sociétés savantes, les fondations, les caisses de retraite, les compagnies d'assurances ou, encore, diverses entreprises, il a été décidé de créer, aux côtés du comité directeur et du conseil scientifique du GIS, un comité d'orientation stratégique, ayant pour objectifs de diffuser l'information dans la société civile, chercher des financements, faire émerger les interrogations de la société civile et les sujets à étudier, recevoir des demandes et organiser des réunions sur des thèmes généraux ou spécifiques liés au vieillissement et à la longévité. Un forum devrait réunir les organismes et personnes concernés. Jusqu'en 2005, le budget du GIS est venu essentiellement du Ministère de la Recherche, sous la forme d'une dotation annuelle de 1 million d'euros. Le CNRS et l'Inserm participent au bon fonctionnement du GIS en ayant mis à sa disposition, dès sa création, des moyens en locaux et en personnel, notamment la secrétaire générale du GIS. En 2004, le Ministère délégué aux Personnes Âgées a assuré le financement de deux projets en Sciences de l'homme et de la société. La gestion financière du budget du GIS est assurée par l'Inserm. Une analyse préalable des domaines dans lesquels des soutiens prioritaires pouvaient être mis en œuvre dès 2002, première année de fonctionnement du GIS, a été réalisée en accord avec le Ministère de la Recherche ; elle a défini, dans un premier temps, trois domaines d'intervention : la physiopathologie du vieillissement (et notamment l'étude des altérations des organes des sens, l'orientation spatiale et l'équilibre, avec un soutien à l'étude épidémiologique dite des Trois cités) ; un domaine plus médical (études d'interventions, prévention de la démence, assistance au vieillissement, sécurité et efficacité des médications chez les personnes âgées) ; enfin, un domaine davantage lié aux



progrès dans les nouvelles technologies (information, transfert, communication, compensation de perte d'autonomie).

Par la suite, des appels à propositions ont été lancés par le GIS en 2003 et 2004. Pour l'appel d'offres de 2003, ouvert sur l'ensemble des problématiques du domaine afin de mieux connaître les équipes impliquées, 88 propositions ont été reçues par le GIS et jugées par des experts de la communauté française et internationale, et 25 projets ont été retenus et financés. Les budgets ont été mis à disposition des équipes sur trois années, à raison de 30 % par an, tel que le veut le mode de gestion des fonds du FNS (Fonds national de la science).

L'appel à propositions ouvert en 2004 s'est adressé à toutes les structures de recherche françaises labellisées (EPST, Universités, CHU), quelles que soient les disciplines, et il portait sur le thème général de la vulnérabilité liée au vieillissement et à la longévité. Relevaient de cet appel d'offre : la recherche fondamentale en biologie et physiologie moléculaire, cellulaire et intégrée, les recherches cliniques, physiopathologiques, épidémiologiques et les recherches en sciences humaines et sociales. D'une manière générale, les études proposées pouvaient porter sur des modèles cellulaires, sur des modèles animaux simples, tels que *C. elegans* ou la drosophile, mais aussi plus complexes (mammifères et homme). En réponse à cet appel, 140 projets très diversifiés ont été proposés, pour lesquels le GIS a sollicité l'avis de plus de 300 experts. Sur les 66 projets classés en A, l'Institut de la longévité et du vieillissement n'a pu financer que 36 projets dans le cadre budgétaire qui lui était imparti pour 2004, dont 6 en Sciences de l'homme. Deux de ces projets, qui touchaient plus particulièrement les sciences humaines et sociales, ont été directement pris en charge par la DREES-MiRe du Ministère de la Santé et des Affaires sociales. Cet appel d'offres, ainsi que les précédents, ont montré qu'il existait (ils ont d'ailleurs aidé à sa constitution) une véritable communauté d'étude en biologie du vieillissement et de la longévité en France.

Cependant, ce constat très positif et la montée en puissance du GIS-longévité n'ont malheureusement pas été suivis d'effet en 2005 :

malgré des demandes répétées des responsables du GIS, le ministère de la Recherche n'a pas accordé de budget au GIS en 2005, et aucune ligne de recherche spécifiquement consacrée à ce thème n'est apparue dans les différents secteurs de la recherche pour lesquels des appels d'offres ont été ouverts par la nouvelle Agence nationale de la Recherche (ANR). Certes, la thématique du vieillissement et des pathologies dégénératives liées à l'âge apparaît de manière transversale dans plusieurs des lignes de recherche soutenues par l'ANR (lignes « nutrition », « cardiovasculaire », « neurosciences »), et il restait la possibilité aux acteurs de notre champ disciplinaire de déposer des projets dans la ligne dite « blanche » de l'ANR. Cette réponse doublement négative, qui a évidemment empêché la mise en place d'un appel d'offres du GIS en 2005, a été ressentie par les responsables du GIS, et certainement par toute la communauté des chercheurs dans ce domaine, comme un coup d'arrêt dans une dynamique, jusque-là très positive, pour renforcer l'identité et fédérer les efforts de recherche d'une communauté encore fragile et insuffisante face aux défis multiples que pose, et posera de plus en plus, l'allongement de la vie en France, et plus généralement dans le monde.

Une demande de reconnaissance d'une thématique spécifique « vieillissement et longévité » au sein de l'ANR a été proposée à nouveau en 2006 : c'est maintenant à la puissance publique et aux décideurs politiques de prendre la mesure des enjeux, et d'apporter une réponse claire de soutien à la recherche dans ce domaine, essentielle pour l'avenir de notre société. ♦

Pour toute information complémentaire sur les statuts, projets et recherches en cours, voir le site : <http://www.gis-longevite.cnrs.fr>

The Institute of longevity and ageing

TIRÉS À PART

J. Mariani



ISBN : 2-84254-105-7 248 pages

Bon de commande

À retourner à EDK, 33, rue Bezout - 75014 PARIS
Tél. : 01 53 91 06 06 - Fax : 01 53 91 06 07 - E-mail : edk@edk.fr

NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Pays : _____
Fonction : _____

Je souhaite recevoir l'ouvrage **Tumeurs de la langue mobile** : 40 € + 3 € de port = **43 € TTC**
en _____ exemplaire, soit un total de _____ €

Par chèque, à l'ordre de EDK
 Par carte bancaire : Visa Eurocard/Mastercard

Carte n° _____
Date d'expiration : _____

Signature : _____